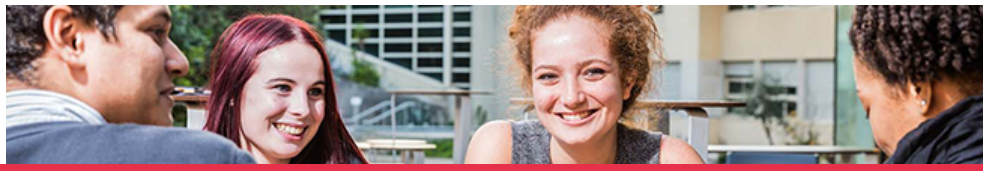

Licence 1 Droit - Option santé intégrée (LOSI)

ECTS
60 crédits

Durée
1 an

Structure de formation
Faculté de Droit et de Science politique

Présentation

* **Responsable : K. BLAY-GRABARCZYK**

La Licence en Droit peut se décliner en «Licence généraliste avec option Accès santé» (L.A.S.). Une «mineure santé» remplace alors certaines matières de la licence en Droit pour permettre soit l'entrée en 2ème année d'études de santé dans une filière MMOP (Médecine, Maïeutique, Odontologie et Pharmacie), soit la poursuite d'études juridiques.

Objectifs

La Licence en droit avec une option « accès santé » (LAS) et une formation dont l'objectif principal est de permettre d'acquérir un socle fondamental de connaissances et de compétences en droit, tout en permettant aux étudiants de présenter leur candidature en MMOP (Médecine, Maïeutique, Odontologie, Pharmacie).

La LAS Droit est constituée de parcours de formation de première, deuxième ou troisième année.

La 1ère année de la LAS est structurée en deux parcours :

* **LOSI (Licence avec option santé intégrée)**

La première année de la LOSI Droit est composée des cours de « Majeure droit » (48 ECTS) et de « Mineure santé » (12 ECTS), cette dernière étant dispensée par les Facultés de Médecine et de Pharmacie de l'Université de Montpellier. Elle est réservée aux bacheliers ainsi qu'aux étudiants en réorientation n'ayant pas suivi auparavant des études de santé. Si l'étudiant valide sa première année, il peut se porter candidat dans la ou les filière(s) de santé qui l'intéresse(nt). S'il est admis en 2ème année de MMOP, il continue sa scolarité auprès de la Faculté concernée.

* **LOSC (Licence avec option santé complémentaire)**

La LOSC Droit permet aux étudiants de suivre la « mineure santé » (12 ECTS) en plus de 60 ECTS de la L1, L2 ou L3 Droit. La première année de LOSC est ouverte aux étudiants n'ayant pas validé la PASS mais souhaitant continuer l'option santé en vue d'une admission dans les filières santé à l'issue de la L2 (après avoir validé 120 ECTS en Droit et 12 ECTS de la mineure santé) ou à l'issue de la L3 (après avoir validé 180 ECTS en Droit et 12 ECTS de la mineure santé).

La 2ème année de la LOSC Droit (LAS 2) est divisée en deux parcours :

* **L2 Parcours adapté avec l'option santé complémentaire**

Ce parcours est ouvert aux étudiants ayant validé la PASS et ayant suivie la « mineure droit » dans le cadre de leur cursus de santé

* **L2 LOSC (Licence avec option de santé complémentaire)**

Ce parcours est ouvert aux étudiants ayant validé la L1 LOSC ou la 1ère année de la LOSI.

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 15 novembre 2022

La 3ème année de la LOSC Droit (LAS 3) est ouverte aux étudiants ayant validé la deuxième année de la LOSC.

A l'issue de la L2 Droit LOSC ou de la L3 Droit LOSC, l'étudiant peut, à condition d'avoir validé 120 ou 180 ECTS et 12 ECTS de la « mineure santé », se porter à nouveau candidat aux études de santé (MMOP).

Durant les années de la LAS et de la PASS ; l'étudiant peut se porter candidat, *deux fois* maximum, pour une ou plusieurs filières de Santé, parmi celles proposées par l'Université de Montpellier.

Infos pratiques

Contacts

Scolarité Licences Droit Science politique

04 34 43 28 09

dsp-scola-licences@umontpellier.fr

Lieu(x)

Montpellier - Faculté de Droit et de Science politique

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 15 novembre 2022

Programme

Organisation

LICENCE 1 DROIT LOSI - SEMESTRE 1 (30C)

* **COMPETENCES FONDAMENTALES DROIT**

› UE Introduction au droit (33h CM + 15h TD) 4C+2C

› UE Droit constitutionnel général (33h CM + 15h TD) 4C +2C

› UE Introduction historique au droit (33h CM + 15h TD) 4C+2C

* **MINEURE SANTE (12C)**

› Physiologie humaine générale (32h) 5C

› De la molécule aux tissus (52h) 5C

› Médicaments et autres produits de santé :cycle de vie du médicament et du dispositif médical (20h) 2C

* **COMPETENCES TRANSVERSALES**

› Portefeuille de compétences dématérialisé

LICENCE 1 DROIT LOSI - SEMESTRE 2 (30C)

* **COMPETENCES FONDAMENTALES DROIT**

› UE Droit civil – Les personnes / La famille (33h CM + 15h TD) 4C+3C

› UE Droit constitutionnel de la Vème République (33h CM + 15h TD) 4C+3C

* **COMPETENCES « INSTITUTIONS »**

› UE Institutions européennes (33 CM + 15h TD) 4C +2C

› UE Histoire des institutions (33h CM) 4C

› UE Institutions administratives (22h CM) 3C

* **COMPETENCES LINGUISTIQUES**

› UE Langue (20h CM) 2C

* **COMPETENCES PRE-PROFESSIONNELLES**

› UE Compétences numériques - Recherche documentaire (8h CM + 3h TD) 1C

* **COMPETENCES TRANSVERSALES**

› Portefeuille de compétences dématérialisé

Informations non contractuelles.
Dernière mise à jour le 15 novembre 2022